

Évaluation des besoins des communautés en matière de santé

Quel est notre mandat?

- ◆ En vertu de la *Loi sur les régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick* (2011), les régies régionales de la santé, soit le Réseau de santé Horizon et le Réseau de santé Vitalité, sont tenues responsables de déterminer les besoins des communautés qu'elles desservent, de déterminer les priorités concernant la prestation des services de santé à la population qu'elles desservent et finalement, d'affecter les ressources conformément au plan régional de santé et d'affaires.
- ◆ Une Évaluation des besoins des communautés en matière de santé (ÉBCS) est un processus dynamique et continu visant à cerner les atouts, les forces et les besoins des communautés afin d'établir des priorités en matière de santé et de mieux-être afin d'améliorer la santé de la population. Les ÉBCS sont effectuées à partir du découpage des communautés produit par le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick qui divise la province en 33 communautés.
- ◆ Le processus d'ÉBCS privilégie une approche de santé populationnelle. L'approche de santé populationnelle vise à améliorer la santé de la population entière et à réduire les inégalités en matière de santé parmi les groupes populationnels en se penchant sur les déterminants sociaux de la santé, soit un vaste éventail de facteurs et de conditions ayant une forte influence sur la santé d'un individu, d'une famille et d'une communauté.

Comment notre mandat sert-il la communauté?

- ◆ Le processus des ÉBCS est non seulement réactif au contexte local, mais fournit également une compréhension élargie de la santé des résidents du Nouveau-Brunswick. Cette collecte de données qui combine des méthodes qualitatives et quantitatives permettent de guider la planification future des services de santé basée sur des données probantes d'autant plus que d'assurer un suivi des changements au fil du temps.



Qui sont nos partenaires communautaires?

- ◆ La participation et l'engagement communautaire sont au cœur du processus des ÉBCS, d'où vient l'importance que nos partenaires soient ceux qui soutiennent la santé et mieux-être des résidents du Nouveau-Brunswick. Afin de s'assurer que l'ÉBCS soit approfondie et représentative, des consultations auprès des membres de la communauté, des organismes communautaires, des utilisateurs de services, des fournisseurs de soins et de services, des intervenants, d'autres ministères et un large éventail de partenaires impliqués dans le processus de décision au sein du système de santé est indispensable au succès d'une ÉBCS.

Mila MacLeod, Coordonnatrice de projet, Évaluation des besoins des communautés, Horizon (Mila.MacLeod@HorizonNB.ca)

Erin Kelly, Chef de recherche, Évaluation des besoins des communautés, Horizon (Erin.Kelly2@HorizonNB.ca)

Karine Regnier, Coordonnatrice régionale de projet, Évaluation des besoins des communautés en matière de santé (Karine.Regnier@vitalitenb.ca)